



# TROPHÉES de l'entreprise

9<sup>e</sup> édition



Valence  
Romans  
AGGL

## PRÉSENTATION DU PROJET

### CATÉGORIE

Développement durable et/ou Made in France

### ENTREPRISE : AGRIPARC

Agri'parc conçoit, réalise et accompagne des projets d'aménagements inspirés de la nature et guidés par les savoirs en agroécologie

### PROJET

A mi-chemin entre l'agriculture et le paysagisme, notre bureau d'étude propose une approche écologique et comestible du paysage. Les principaux services que nous proposons sont :

- ma mise en place de jardins nourriciers inspirés de la permaculture,
- l'aménagement du paysage en faveur de la biodiversité à travers la plantation de haies vives, la création de pelouses fleuries, etc
- l'éco-pâturage, une solution d'entretien des espaces verts avec des moutons
- le parrainage ou l'installation de ruches sur site.

Notre travail se fonde sur l'agroécologie, une discipline scientifique qui cherche à rendre compréhensible le fonctionnement des écosystèmes cultivés. La nature est d'ailleurs notre principale source d'inspiration, tant elle est efficiente et intrinsèquement performante. Nous observons avec attention le fonctionnement du vivant et nous nous appuyons sur les processus écologiques (cycles de la matière, équilibres biologiques, interactions entre espèces,...).

Nous abordons le paysagisme pour qu'il soit avant tout fonctionnel et non pas uniquement esthétique. Il ne s'agit pas pour nous de mettre en place des espèces ornementales toujours plus exotiques, mais bien de fournir des services utiles à notre société et bénéfique à notre environnement.

Engrais, pesticides, pétrole, monoculture et intrants en tout genre sont donc écartés, pour laisser place aux équilibres naturels et à la biodiversité. Nous remplaçons les engins de tonte mécaniques par des moutons, les pesticides par des nichoirs à oiseaux ou à chauve-souris, nous favorisons la vie du sol plutôt que la chimie de synthèse, nous plantons des haies vives d'espèces locales ou sauvages, nous redonnons le gîte et le couvert à la faune ordinaire, etc...

## PLUS-VALUE DU PROJET

Agri'parc a été créé en rupture avec l'offre existante en matière de paysagisme. Il n'y a pas d'évolution par rapport à des pratiques « habituelles » ou « d'usages » au sein de notre structure : c'est justement cette approche disruptive qui a façonné l'entreprise à son émergence.

Notre modèle se fonde à la fois sur une innovation de sens<sup>1</sup> (propose d'intégrer le vivant plutôt que de le détruire, avec une approche utilitaire qui prime), une innovation technologique<sup>2</sup> (utilisation de techniques alternatives) ainsi qu'une innovation basée sur la connaissance<sup>3</sup> (utilisation des savoirs agroécologiques).

Avec la mise en place de jardins d'entreprises, c'est une innovation managériale<sup>4</sup> qui est proposé à nos clients : réapprendre à ralentir le temps d'une pause au jardin, pour mieux repartir.

## RÉSULTATS ATTENDUS

Sur le plan écologique : baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires, bilan carbone réduit, action favorable pour la biodiversité.

Sur le plan pratique : diminution des déchets verts, baisse des nuisances sonores et des risques d'accidents du travail liés à la manipulation d'engins motorisés.

Sur le plan économique : l'éco-pâturage limite les charges (personnel, machines) liées à l'entretien des espaces verts. Jusqu'à 25 % d'économies ont été constaté par rapport à un entretien classique.

Sur le plan social : la présence des animaux rassemble et créé du lien entre les usagers d'un site (habitants d'une commune ou employés d'une entreprise par exemple). L'entretien d'un jardin potager ou la conduite d'une ruche permet de se reconnecter aux saisons et à la nature. Ils permettent également la production d'une alimentation à haute valeur ajoutée sur le plan qualitatif et nutritionnel. Dans un contexte d'entreprise, le bien-être des collaborateurs et la qualité de vie au travail est recherché.

Avec le changement de regard qui est opéré dans notre société sur l'aménagement du paysage, les perspectives commerciales sur notre territoire présentent un réel potentiel. De nombreux espaces verts sont par exemple éligibles à l'éco-pâturage dès lors qu'ils offrent une surface totale supérieure à 3000 m<sup>2</sup>.

## CONTACT

Agri'parc

Pierre-Nans ROUX

06 51 51 11 27

[pierre-nans@agriparc.fr](mailto:pierre-nans@agriparc.fr)